

APPEL A CANDIDATURES

Etre accompagné par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) pour une expérimentation territoriale intitulée :

Croisement des savoirs et des pratiques - Agir en QPV avec la participation de personnes en situation de précarité

à l'échelle de l'EPCI

Qui sommes-nous?

[Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#) (PQN-A) est le centre de ressources régional sur le développement territorial de Nouvelle-Aquitaine. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, l'urbain et le rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier des collectivités locales et des territoires de projet.

Depuis plus de 20 ans, PQN-A accompagne les acteurs dans la mise en œuvre de la politique de la ville et dans le déploiement de leurs démarches territoriales, au bénéfice des habitantes et habitants des quartiers prioritaires. Notre mission consiste à faciliter la compréhension et la mise en œuvre de cette politique publique à travers le territoire néo-aquitain. Nous proposons toute l'année des cycles de travail sur des sujets clés pour les quartiers, ainsi que des formats variés : groupes de travail, tables rondes, articles analytiques, fiches outils, retours d'expériences ou encore de la veille diffusée par le biais de lettres d'informations mensuelles.

Contexte et cadre d'action

Dans le cadre de son activité 2026 et de son programme d'action politique de la ville, PQN-A accompagne les territoires de Nouvelle-Aquitaine dans le déploiement et le pilotage de leur contrat de ville 2024-2030. La participation des habitantes et habitants en quartier politique de la ville (QPV) est l'un des fondements de la politique de la ville et des contrats de ville. Les textes réglementaires récents relatifs à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 viennent réaffirmer le recours obligatoire aux Conseils citoyens dans chaque QPV, tout en indiquant la possibilité de

recourir à d'autres formes et instances de participation pour mieux la faire vivre en adaptant leurs modalités au contexte spécifique de chaque territoire.

Toutefois, les territoires éprouvent des difficultés à impliquer les habitant(e)s les plus précaires pour développer des actions en faveur des QPV et pour participer dans la durée à l'animation et la gouvernance des contrats de ville. Constatant ces difficultés et le fait que les territoires néo-aquitains se sont insuffisamment saisis de la possibilité d'avoir recours à de nouveaux modes de faire sur la participation citoyenne, PQN-A souhaite appuyer les territoires dans le renouvellement et l'amélioration de leurs pratiques d'implication des habitant(e)s les plus éloigné(e)s. C'est pourquoi PQN-A propose d'accompagner un territoire de N-A pour éprouver la méthode du croisement des savoirs et des pratiques (CSP), dans l'objectif de co construire, avec des personnes éloignées des institutions, des actions en lien avec des enjeux pré identifiés par le territoire. **Cette démarche participative innovante souhaite transformer durablement les pratiques en matière de coopération.**

Les préalables à la démarche

1. La mise en œuvre d'une démarche de croisement des savoirs et des pratiques repose sur la participation d'un territoire volontaire.
2. Les territoires candidats doivent avoir conscience d'entrer dans une démarche qui permet d'éprouver d'autres manières de faire en matière de participation et de co-construction avec les personnes les plus pauvres.
3. Les territoires candidats, volontaires pour éprouver cette démarche de CSP, doivent avoir pré-identifié un enjeu et des difficultés concrètes sur lesquels travailler, sur lesquels ils ont la volonté d'agir et, le cas échéant, les moyens de le faire.

Présentation de la démarche d'accompagnement

La démarche du croisement des savoirs et des pratiques est une démarche participative initiée et développée par l'association [ATD Quart-Monde](#) depuis de nombreuses années, en France et à l'international. Cette démarche consiste à réunir sur plusieurs temps des acteurs d'horizons différents :

- Acteurs professionnels qui agissent au contact direct des publics (détenteurs d'un savoir de terrain) ;
- Acteurs professionnels ou universitaires qui agissent indirectement en faveur des publics par la mise en oeuvre de politiques publiques (détenteurs d'un savoir académique, universitaire) ;
- Habitant(e)s de QPV en situation défavorisée ou éloignés des institutions (détenteurs d'un savoir issu de leur vécu) ;

La réunion de ces différents acteurs vise à croiser les regards et les savoirs de chacun, pour les confronter et les mettre en discussion, afin de produire collectivement des idées pour faire avancer l'action et l'améliorer. L'une des plus-values de cette démarche consiste à assurer la réunion des bonnes conditions tout au long de la démarche, permettant de faire entendre et de reconnaître le savoir expérientiel des personnes les plus précaires (par exemple, la démarche implique la mise en place d'un système de rétribution des participant(e)s habitant(e)s). Ce savoir est pleinement pris en compte pour être intégré dans la construction des prises de décision et dans l'action publique. **L'objectif final de toute démarche de croisement des savoirs et des pratiques consiste à améliorer les politiques de lutte contre la pauvreté.**

Cette démarche est un mode de participation permettant notamment de co-produire des solutions à visée d'action, pour répondre à une problématique initiale donnée sur laquelle le territoire accompagné souhaite trouver des réponses.

En 2026, PQN-A propose donc d'accompagner un territoire porteur d'un contrat de ville dans la mise en œuvre, la construction, le déploiement, l'animation et l'aboutissement d'une démarche de croisement des savoirs et des pratiques.

- Phase 1 de l'accompagnement : "Préparer et monter les journées de croisement des savoirs et des pratiques avec le territoire" (mi-septembre à décembre 2026)

→ *Objectifs :*

- *Monter le groupe projet de suivi de l'expérimentation*
- *Définir le sujet sur lequel portera la démarche du CSP*
- *Définir les objectifs et les résultats attendus à l'issue des journées de CSP*
- *Sélectionner les acteurs qui participeront aux journées de CSP et les sensibiliser à la démarche via le lancement d'un comité de pilotage*
- *Aller chercher les personnes en situation de précarité participantes grâce au relais et à l'appui des acteurs locaux de proximité*
- *Définir les modalités de suite et de restitution des journées de CSP*

- Phase 2 de l'accompagnement : "Vivre les journées de croisement des savoirs et des pratiques" (premier trimestre 2027)

→ *Objectifs : réunir les acteurs participants sur trois journées de CSP animées par PQN-A.*

- Phase 3 de l'accompagnement - "Restituer et capitaliser les résultats de la démarche du CSP" (premier semestre 2027)

→ *Objectifs : les résultats produits à l'issue de la démarche doivent venir nourrir l'action du territoire et être pris en compte pour améliorer l'action.*

- *Organiser un temps de restitution de la démarche auprès des participant(e)s*

- *Organiser un comité de pilotage de bilan de l'expérimentation sur le territoire auprès des décideurs locaux.*

Conditions d'éligibilité

Le présent appel à candidatures vise à identifier le territoire qui fera l'objet d'un accompagnement dans les trois phases de cette expérimentation.

Cette démarche d'accompagnement s'adresse aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui portent un contrat de ville en Nouvelle Aquitaine. Pour candidater à cette expérimentation, il est attendu que la collectivité constitue un groupe projet, composé, selon les spécificités locales :

- Du binôme référent élu et technicien de la politique de la ville,
- Du binôme référent élu et technicien en charge de la participation des habitants,
- Du binôme référent élu et technicien de la thématique du sujet retenu et sur lequel portera la démarche de CSP
- Des acteurs clés du territoire œuvrant sur la thématique de travail retenue (le/la délégué(e) du Préfet, conseil citoyen ou collectif d'habitants, centre social ou centre d'animation, association locale, bailleur social...).

Ce groupe projet sera la cheville ouvrière de la démarche et participera aux sessions de travail en amont des journées de CSP. En outre, il est demandé que la collectivité candidate puisse s'appuyer sur une instance décisionnelle auprès de laquelle le groupe projet diffusera les travaux au fil de l'eau et obtiendra les validations nécessaires à l'avancement de la démarche.

Deux temps de comité de pilotage réunissant les décideurs locaux et les parties prenantes de l'expérimentation lanceront la démarche et la concluront.

PQN-A propose d'accompagner un territoire politique de la ville sur l'une des thématiques suivantes :

- La jeunesse
- L'éducation
- La santé
- L'alimentation
- Une autre thématique clé du contrat de ville du territoire candidat

L'expérimentation se déroule sur un temps contraint et nécessite une mobilisation des acteurs. En effet, l'expérimentation ne vise pas à faire à la place du territoire, mais à l'accompagner.

L'engagement dans la démarche doit se poursuivre tout au long des différentes phases de l'expérimentation du croisement des savoirs aux actions qui pourront en découler.

Une fois sélectionné, le territoire retenu devra signer une convention partenariale avec PQN-A afin de formaliser et confirmer par écrit son engagement dans cette expérimentation auprès de PQN-A.

Modalités financières d'accompagnement

L'ensemble des frais d'ingénierie liés à l'expérimentation seront couverts par PQN-A. Les frais de déplacement, de restauration des participants aux journées ainsi que les frais de rétribution des participant(e)s en situation de précarité, feront l'objet d'une participation financière de la collectivité accueillante (3000 à 5000 euros). Un travail est actuellement conduit par PQN-A pour réfléchir aux modalités de rétribution des participant(e)s en situation de précarité. Une mise à disposition des espaces de travail et un appui à l'organisation logistique des journées seront également demandés au territoire accompagné.

Les apports de l'expérimentation

Cette expérimentation permettra au territoire sélectionné de :

1. Transformer durablement les pratiques des acteurs locaux en matière de participation des habitants et habitantes des QPV ;
2. Travailler sur le développement, le déploiement, ou l'amélioration d'une action en s'appuyant sur le travail concerté de différents professionnels et d'un groupe d'habitant(e)s en situation de précarité de QPV ;
3. Concevoir de l'action de façon participative et collective en mettant sur un même pied d'égalité, institutions, professionnels et habitants en situation de précarité des quartiers prioritaires ;
4. Faire projet en créant ou en renforçant les liens entre institutions, ingénierie locale et habitant(e)s ;
5. Bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi dédié, pris en charge par PQN-A en moyens d'ingénierie territoriale tout au long de la démarche (construction de la démarche en amont, animation des journées de CSP, capitalisation et livrables des journées) ;
6. Bénéficier d'une expertise sur le CSP grâce à l'accompagnement de PQN-A (formé à la démarche) et d'un cadre méthodologique dont PQN-A sera le garant tout au long de la démarche.

Livrables

1. Un plan d'action issu des journées d'animation de la démarche de CSP.
2. Un livret de capitalisation de la démarche rassemblant les éléments issus des journées de CSP, à destination des participantes et participants aux journées.

Comment candidater ?

Pour candidater, nous vous demandons de nous transmettre les éléments suivants :

- Une lettre d'engagement du Président de l'EPCI marquant la volonté politique de mettre en œuvre une démarche innovante de participation des habitant(e)s dans le cadre d'un projet porté et présentant les raisons pour lesquelles le territoire candidate à cette expérimentation, ce qu'il en attend.
- Une description du sujet/de la thématique sur lequel le territoire souhaiterait travailler via la démarche de CSP.
- Une présentation synthétique des enjeux du ou des quartiers prioritaires du territoire et en particulier des enjeux perçus sur la participation des habitant(e)s dans le/les QPV.
- La composition du groupe projet qui s'engage à suivre l'expérimentation et leurs coordonnées ; Le référent pilote de l'expérimentation (aux côtés de PQN-A).

Cette note d'intention est à transmettre à Jonathan DELPECH et Charlie DELORME (voir contacts ci-dessous).

Date limite de candidature

Nous acceptons les candidatures jusqu'au **15 septembre 2026**.

Modalités de sélection

- Un webinaire de présentation de la démarche de croisement des savoirs et des pratiques a eu lieu le 1er juillet 2026. Il est également disponible en replay sur le site de PQN-A ([cliquez ici](#)).
- Un court temps d'échange en visio pourra avoir lieu avec les territoires qui souhaitent se positionner : le binôme élu/technicien à l'initiative de la candidature devra se rendre disponible pour ce temps d'échange.

- Les dossiers feront l'objet d'une sélection par PQN-A, ses pilotes (SGAR, Région Nouvelle-Aquitaine, DREETS Nouvelle-Aquitaine) et l'équipe d'ATD Quart Monde, à la mi-septembre 2026.

Ressources sur la démarche du croisement des savoirs et des pratiques

- [Vidéo youtube : "De la participation au croisement des savoirs - Faire grandir la démocratie", ATD Quart Monde](#)
- [Article ATD Quart Monde, "Le croisement des savoirs et des pratiques"](#)

Contacts

Jonathan DELPECH, directeur

jonathan.delpech@pqn-a.fr / 07 78 02 13 46

Charlie DELORME, chargée de mission politique de la ville et participation citoyenne

charlie.delorme@pqn-a.fr / 07 57 00 54 59